



SEMINAIRE DE FORMATION
PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES
PUBLICS : MONTAGE DES DOSSIERS DE SOUMISSION
AUX APPELS D'OFFRES

**Tarif FCFA :
75 000 FCFA**

**Ouagadougou, Burkina Faso
du 12 au 14 avril 2017**

**Durée :
03 jours**

**Période :
Du 12 au
14 avril
2017**

Formateur :
Expert en
procédures
nationales de
passation des
marchés publics

Public cible :

- > Dirigeants d'entreprise
- > Cadres chargés de l'administration et des finances
- > Responsables des achats
- > Personnes chargées de l'élaboration des dossiers de soumission aux appels d'offres

**Méthode
pédagogique :**

Exposés théoriques –
Partage d'expériences
– Cas pratiques

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

1. Connaître les modes et les procédures de passation des marchés publics au Burkina Faso
2. Maîtriser la structure et le contenu du dossier type d'appels d'offres
3. Connaître les méthodes efficaces de soumission aux appels d'offres

CONTENU PEDAGOGIQUE :

- Aperçu de l'architecture du système des marchés publics au Burkina Faso
- Composition de dossier type d'appel d'offre (DAO-type) des marchés de travaux, de fournitures et de prestations intellectuelles
- Méthodologie de réponse aux appels d'offres publics pour les marchés de travaux, de fournitures et de prestations intellectuelles
- Elaboration des devis quantitatifs et estimatifs pour les marchés de travaux, de fournitures et de prestations intellectuelles



SEMINAIRE DE FORMATION PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS : MONTAGE DES DOSSIERS DE SOUMISSION AUX APPELS D'OFFRES

CADRE DE LA FORMATION :

Le séminaire se déroulera au siège de la MEBF à Ouagadougou, dans une salle confortablement aménagée, climatisée et équipée de vidéoprojecteur. Pendant la durée de la formation, une pause-café et un déjeuner sont gracieusement offerts en journée. À la fin du séminaire, une fiche d'évaluation individuelle est remise à chacun des participants pour lui permettre d'apprécier la formation au travers du programme, des animateurs et de l'environnement de la formation.

VOYAGE & HEBERGEMENT :

Les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge du participant et ne sont pas inclus dans les frais de formation. À ce titre, le participant est libre de trouver lui-même l'offre qui lui convient le mieux.

Les participants qui souhaitent être appuyés pour le choix de leur site d'hébergement pourront contacter les organisateurs du séminaire.

LA MAISON DE L'ENTREPRISE DU BURKINA FASO (MEBF)

La MEBF est une organisation reconnue d'utilité publique, ayant pour objectif général d'appuyer le développement du secteur privé et de permettre à l'entrepreneur d'accéder en un seul lieu à une variété de services qui lui sont dédiés.

Le dispositif opérationnel de la MEBF est composé de quatre pôles, à savoir : l'appui conseil, le renforcement des capacités des entreprises, la facilitation des affaires et des formalités administratives, l'information économique.

Le renforcement des capacités des entreprises est une pièce maitresse pour le développement des entreprises, raison pour laquelle la MEBF s'y investit depuis sa création en offrant des formations sur des thèmes d'intérêt pour le secteur privé.

Des formations pratiques et de haut niveau sont organisées pour améliorer les compétences des entrepreneurs et de leurs collaborateurs et renforcer leur performance et leur compétitivité.

LES PARTENAIRES DE LA MEBF





SEMINAIRE DE FORMATION

Formulaire d'inscription

(Procédures de passation des marchés publics)

Nom :

Prénom(s) :

Organisme :

Fonction :

Email :

Téléphone professionnel :

Téléphone personnel :

Ville :

Pays :

Niveau d'études :

Spécialité :

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de cette formation ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

MONTANT A PAYER :

Frais d'inscription : 75 000 FCFA

MODE DE PAIEMENT :

Chèque :

Espèces :

Virement bancaire :

Signature (+ cachet si organisme)

PAIEMENTS PAR VIREMENT BANCAIRE :

N° de compte : 121701424001

Titulaire du compte :

MEBF/RESSOURCES BOUQUET

Compte domicilié à ECOBANK BURKINA

Compte tenu des délais de virement internationaux, les participants doivent ordonner leur virement au plus tard 10 jours avant le début de la formation.

PAIEMENTS PAR CHEQUE :

Le chèque doit être encaissable au Burkina Faso et libellé au nom de La Maison de l'Entreprise du Burkina Faso.

Le nombre de place étant limité, veuillez-vous inscrire le plus tôt possible.

Pour valider leur inscription, les participants doivent remplir et retourner le présent formulaire à l'adresse : formations@me.bf ou le déposer physiquement à la caisse de la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso, accompagné du règlement des frais de participation.

Il est recommandé de ne pas prendre de titres de transport sans avoir au préalable pris contact avec la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF) par mail sur formations@me.bf ou par téléphone au +226 60 22 46 84 ou +226 25 39 80 60/61.

Les paiements se font en espèce, par chèque ou par virement bancaire.

Les frais de participation comprennent les documents de travail, le matériel pédagogique, les pauses café et le déjeuner pendant la durée de la formation.